

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1993)
Heft: 49: Berne : sous le signe de l'ours

Artikel: Délégué spécial du CICR en Afrique du Sud : le directeur de la prison de Champ-Dollon
Autor: Diesbach, Roger de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fermeture de 43 postes de douane :

Plus de sécurité pour les gardes-frontières

Les jours de 43 bureaux de douanes secondaires de Suisse sont comptés. Depuis le 1er avril, il n'est plus possible de dédouaner des marchandises dans huit petits postes lacustres et 35 terrestres, manque de rentabilité oblige. Pour des raisons de sécurité également, les gabelous affectés à ces postes forment avec des collègues des commandos mobiles.

par Bernard Matuschak/BRRI

Sur le Léman, depuis le 1er avril, le poste de garde-frontière de Villeneuve est fermé et un poste mobile de la Côte remplace ceux de Nyon et de Rolle. Ailleurs, entre autres, les postes d'Ulrichen en Valais, du Cergneux-Peignot, dans le canton de Neuchâtel ou des Charbonnières, dans le canton de Vaud, font aussi les frais d'une réorganisation de la douane affectant l'ensemble de la Suisse. Cela ne facilite pas pour autant le franchissement illégal de la frontière. La raison principale de la mesure prise par l'ad-

ministration est en effet de "favoriser la mobilité des gardes-frontières", explique Hanspeter Wütrich, de la direction générale des douanes à Berne. Qui poursuit : "Les forces ainsi libérées serviront au sein de commandos mobiles ou renforceront les effectifs des bureaux de douanes plus fréquentés. Grâce à ces mesures, nos hommes feront du meilleur travail".

Davantage de sécurité

La sécurité des douaniers est aussi en jeu. Il y a deux ans, un garde-frontière était abattu à

Poschiavo. Depuis, les actes de violence se sont multipliés, à Genève, Chiasso, dans le canton de St Gall et à Koblenz. Berne veut désormais que les douaniers travaillent en équipe. Wütrich : "Jusqu'ici, un certain nombre de postes n'étaient occupés que par une seule personne. Etant donné l'augmentation de la criminalité, cela n'est plus possible. Les futures patrouilles seront formées d'au moins deux personnes. Le service deviendra d'autant plus intéressant".

Postes inoccupés

35 petits postes secondaires terrestres ne sont plus desservis. Genève est le principal canton touché, avec onze fermetures, Veigy, Cornières, Chancy II, La Plaine et Bourdigny notamment. Le franchissement de la frontière est libre pour les personnes disposant de papiers valables et sans marchandises. Mais Hanspeter Wütrich ne craint pas pour autant une augmentation du nombre de personnes pénétrant illégalement en Suisse : "Dans les postes, nous nous contentons déjà de contrôles ponctuels. Nous ne pouvons pas verrouiller hermétiquement la frontière. Grâce à la mobilité accrue de nos employés, nous désécuiserons les immigrants illégaux. Les contrôles seront plus nombreux dans l'arrière-pays". Des accords sur une libéralisation des formalités douanières ont déjà été trouvés avec les Etats voisins. Berne n'attend plus qu'une réponse de Bonn.

Détours raisonnables

La nouveauté aura surtout des effets à la frontière italo-suisse. Jusqu'ici, de nombreux points de passages étaient fermés durant la nuit. Désormais, il sera possible de les franchir 24 heures sur 24, comme cela est le cas depuis longtemps pour les confins franco-suisse. Par contre, depuis ce mois, le dédouanement des marchandises n'est plus possible qu'à un nombre réduit de postes occupés. Wütrich conclut : "Là où nous ne postons plus personne, peu de marchandises étaient dédouanées. Un détour de quelques kilomètres tout au plus s'imposera pour ceux qui ont quelque chose à déclarer". ■

Les taxcards s'arrachent à des prix fous

Dix mille francs suisses pour une carte téléphonique (taxcard) : c'est ce qu'a récemment payé un collectionneur en France.

Tandis que les amateurs de timbres et de Swatch se refroidissent, le prix de ces cartes permettant de téléphoner sans monnaie crève le plafond. A tel point que les PTT et le fabricant suisse ont dû prendre des mesures contre les dérapages : des employés ont vendu sous le manteau des taxcards, réservées à l'usage du personnel. Le coulage a diminué, mais pas disparu...

Aux PTT, on souligne que cette pratique est "absolument interdite". On nie aussi qu'il y ait eu du coulage. Mais un employé des PTT confie : "J'en vends de temps en temps quelques-unes de ma propre collection aux clients. Mais je demande beaucoup". Beaucoup, c'est-à-dire 70 à 100 frs.s. pour une carte permettant de téléphoner pour 10 frs.s. L'Association suisse des collectionneurs de taxcards (SVT) fondée en 1990, affirme que les PTT ont licencié au moins quatre personnes à Zurich pour avoir empoché jusqu'à 5.000 frs.s. par mois de cette façon. Démenti formel de la régie fédérale : "Personne n'a été licencié". Par contre, les PTT confirment avoir été contactés au début de

l'année dernière par la SVT, qui avait alors exprimé l'intention de leur livrer les noms de ces personnes. Elle ne l'a finalement pas fait.

Lutte contre le coulage

Thomas von Ah, président de la SVT : "Nous avons peut-être fait des erreurs de diplomatie... Mais aujourd'hui nos relations avec les PTT sont excellentes". Il y a quelques mois, l'association a obtenu des PTT qu'ils mettent en vente les taxcards qui étaient alors occasionnellement offertes en cadeau à la clientèle. Thomas von Ah : "Ils ont compris que c'était nécessaire pour mettre un frein au coulage". Aujourd'hui, seules les taxcards utilisées pour des opérations de contrôle dans les cabines téléphoniques restent interdites de vente. Il n'empêche qu'on les trouve sur le marché. Du fait de leur rareté, elles atteignent des prix importants : pour peu qu'elles soient anciennes, elles valent entre 2.000 et 3.000 frs.s.

Comme pour les billets de banque

Le fabricant suisse de taxcards, Landis & Gyr, a aussi pris des mesures contre le coulage. Les précautions sont pratiquement les mêmes que pour l'impression des billets de banque : contrôles d'accès, habits sans poches... De l'avis des mordus, la taxcard a un bel avenir devant elle. Raymond Lebet, vendeur en gros à Neuchâtel : "Les adolescents adorent : c'est moderne, c'est un produit informatique, les couleurs sont

vives...". A l'inverse, le timbre a pris un coup de vieux : "On a du mal à renouveler la clientèle, qui est faite surtout de personnes âgées. Et puis, il y a trop de timbres, ça dissuade les gens de commencer à les collectionner". Même la Swatch a perdu du lustre : sur le marché noir, les vendeurs se plaignent d'une baisse de la demande.

Plus de jeunes et plus de femmes

La SVT, forte de 700 membres, pense qu'il y a en Suisse quelque 10.000 collectionneurs de taxcards. La proportion de femmes approche les 40%, contre 5% dans la clientèle des timbres. A ce jour, le fabricant Landis & Gyr a vendu 350 millions de taxcards dans le monde, dont 10 millions en Suisse. La majorité sert de support publicitaire. Il y en a pour tous les goûts : réclame pour le spectacle "Cats" à Zurich, pour une revue gynécologique, pour le parti radical genevois lors des élections municipales... Certains trouvent leur compte dans cette profusion : ils se font fabriquer des taxcards publicitaires pour les revendre ensuite à des prix surfaits - jusqu'à 70 frs.s. pour une carte permettant de téléphoner pour 1 à 3 francs. Alors que la vocation initiale de ces cartes était celle de gadget publicitaire... ■

**Pour
l'actualité suisse :
Le Messenger Suisse**

Délégué spécial du CICR en Afrique du Sud

Le directeur de la prison de Champ-Dollon

Les délégués du CICR qui visitent actuellement les prisons et les postes de police d'Afrique du Sud sont accompagnés d'un spécialiste inhabituel : Denis Choisy, directeur de la prison genevoise de Champ-Dollon. Le Comité International de la Croix Rouge (CICR), qui confirme cette information, explique que le but de cette mission est d'améliorer le professionnalisme des délégués qui rencontrent des prisonniers.

Denis Choisy accompagnera durant six semaines les délégués du CICR. Le porte-parole du CICR : "Comme les prisons de ce pays ressemblent beaucoup

aux prisons suisses, M. Choisy est bien placé pour faire une expertise de la situation carcérale. Pour analyser les éventuelles lacunes, nous dire ce qui pourrait être utile aux prisonniers". D'autres directeurs de prisons sont-ils également engagés par le CICR ? "Non, c'est une première".

Pas un espion

Le porte-parole du CICR le souligne, Denis Choisy n'est aucunement un espion : "Les autorités sud-africaines sont au courant des qualités spéciales de ce visiteur dont la tâche est de conseiller sur le plan interne les visiteurs de prisons du CICR.

Nous comptons sur sa grande expérience pour nous donner des conseils". Le CICR souligne qu'il fait appel à bien d'autres spécialistes dans différents domaines : médecins, nutritionnistes, transporteurs, etc. Et des policiers pour évaluer les passages à tabac ? "Non!". Le CICR visite les prisons sud-africaines depuis 1963, avec une longue interruption depuis 1986. L'an passé, ces visites ont repris sur une grande échelle. Depuis le 22 octobre 1992, les délégués visitent des dizaines de postes de police sans avertissement préalable dans l'ensemble du pays, les bantoustans compris. ■

par Roger de Diesbach/BRRI